



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 19 mars 2019

Présents : Hadi Laribi, François Potier, Marc Bayet, Farid Ben Farah, Denis Contamin, Christophe Laval

Excusé : David Florès,

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Un rappel concernant la pratique U7 et U9

La relance protégée du gardien de but : le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra y pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m. Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

Les licences dématérialisées : le listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé. Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le lundi suivant le plateau, les présenter à la permanence du Groupement.

Des contrôles de licences sur les compétitions de foot d'animation ont permis de mettre à jour des joueurs porteurs de licences non actives ou des feuilles d'effectifs erronées. A l'occasion de cette trêve hivernale, nous vous demandons donc de faire le point sur l'ensemble de vos licences de foot d'animation et de mettre à jour les licences non valides et vos feuilles d'effectifs pré-imprimées. **Lors de la seconde partie de la saison, de nouveaux contrôles de licences seront effectués et toutes les anomalies seront amendées.**

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus

FCPA : absence des 4 équipes, lu et noté

HAUTS LYONNAIS : inscription 3^e équipe, lu et noté

GIRAUDIÈRE : inscription su plateau 6.5, lu et noté

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la Journée de rentrée de Septembre 2019 qui rassemble tous les clubs du Groupement. Les festi-animations se dérouleront le 23 Mars à GIVORS et le 11 Mai à GREZIEU le MARCHE et à RHONE SUD. La JND décentralisée se déroulera le 25 Mai au FCPA.

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Marcy l'Etoile, stade Grand Croix



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

Plateaux du SAMEDI 23 MARS : 83 équipes inscrites. Début des rencontres à **10h00**

RAPPEL : LES CLUBS QUI RECOIVENT DOIVENT MATERIALISER LA SURFACE DU GARDIEN DE BUT ET DE LA RELANCE PROTEGEE A 8 METRES avec des coupelles.

MODIFICATIONS DE CERTAINS PLATEAUX

Le plateau 6.6 est annulé, les équipes du FCPA ne peuvent pas participer.

SC BIGARREAUX 1,2,3 CRAPONNE 1,2,3 et ASMSP 1,2 change de site.

Plateau 6.1 à Grézieu la Varenne, 14 équipes

CRAPONNE 4,5,6, FRANCHEVILLE 1,2,3, MEGINAND 1,2, GREZIEU VARENNE 1,2,3,4, ASMP 1,2

Plateau 6.2 à Saint Maurice sur Dargoire, 10 équipes

RHONE SUD 1,2, FCSO 69 1,2, US DES MONTS 1,2, FC STE FOY 3,4, HTS LYONNAIS 1,2

Plateau 6.3 à Vaugneray, 13 équipes

CASCOL 1,2,3, HTE BREVENNE 1,2,3, SOURCIEUX 1, USOL VAUGNERAY 1,2,3, CRAPONNE 1,2,3

Plateau 6.4 à St Genis Laval, 12 équipes

FC STE FOY 1,2, RHONE SUD 3,4, TREVES 1,2, USMV 1,2, OSL 1,2,3,4

Plateau 6.5 à Saint Laurent de Chamousset, 12 équipes

SAVIGNY 1,2, ST ROMAIN DE POPEY 1,2, GREZIEU/MEYS 1,2, HTE BREVENNE 4,5, GIRAUDIERE 1, BIGARREAUX 1,2,3

Plateau 6.6 annulé

FESTI ANIMATION N°2 à GIVORS, 22 équipes

Accueil à partir de 9h15, début des rencontres à 10h (des animations en plus des matchs)

FCSO 69 3,4, CASCOL 4,5, GRIGNY 1,2,3, ST MARTIN EN HAUT 1, CHAPONOST 1,2,3, VAL LYONNAIS 1,2, SOUCIEU 1,2,3, USMV 3,4, GIVORS 1,2,3,4

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

HAUT LYONNAIS : Absence d'une équipe U9 le 16 mars sur plateau 11 de St Martin en Haut : Lu et Noté.

CRAPONNE : Absence de l'équipe U9 prévu le 16 mars sur plateau 2 de St Romain de Popey : Lu et Noté.

FCSO69 : Absence d'une équipe U9 le 16 mars sur plateau 12 de Mornant : Lu et Noté.

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 09 mars 2019 : 6eme Journée :

HAUTE BREVENNE : manque feuille de bilan et d'effectifs de votre plateau 1

FC SUD OUEST 69 : manque feuille de bilan et d'effectifs de votre plateau 3

HAUT LYONNAIS : manque feuille de bilan et d'effectifs de votre plateau 11

FC SUD OUEST 69 : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1, 2 ET 3 sur le plateau 12 de Chaponost

Plateaux du 30 mars 2019 : 8eme journée Les matchs commencent à 10h. Les Feuilles d'effectif doivent être remplies et remises au club organisateur. Les éducateurs doivent détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub. Merci aux clubs de veiller à ce que les éducateurs soient en possession de ce document car des contrôles seront effectués sur certains plateaux. La Feuille de bilan est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

ATTENTION : Pour le bon déroulement des plateaux, merci aux clubs organisateurs de veiller à ce que les parents et accompagnateurs se trouvent derrière la main courante (lorsqu'elle existe) ou sur les bords extérieurs du terrain. Seuls les éducateurs et les remplaçants peuvent se trouver sur le terrain.

PLATEAU N°1 à GREZIEU LA VARENNE

GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / BIGARREAUX 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / SAINT PIERRE MINES 1 ET 2

PLATEAU N°2 à CHAPONOST

CHAPONOST 3 ET 4 FEM / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 5 ET 6 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

PLATEAU N°3 à OULLINS (Stade du Merlo)

CASCOL 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / PAYS ARBRESLE 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4

PLATEAU N°4 à TREVES

TREVES 4 VENTS 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GRIGNY 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2

PLATEAU N°5 à YZERON

FC VAILLANTE YZERON 1 / BIGARREAUX 3 / FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / MEGINAND 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 7 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°6 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe)

CRAPONNE 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2

PLATEAU N°7 à SAINT GENIS LAVAL

SAINT GENIS LAVAL 7 ET 8 FEM / CASCOL 3 ET 4 / CHAPONOST 5 / CRAPONNE 7 / GREZIEU LA VARENNE 3 ET 4

PLATEAU N°8 à GIVORS (Stade TONY GARCIA)

GIVORS 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4

PLATEAU N°9 à POMEYS (Stade de la Neylière)

HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°10 à MESSIMY

VAL LYONNAIS 3 ET 4 FEM / CRAPONNE 5 ET 6 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6

PLATEAU N°11 à GIRAUDIERE

GIRAUDIERE 1 / HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / SAVIGNY 1 ET 2 / VAUGNERAY 1

PLATEAU N°12 à MEYS - GREZIEU (Stade à Préciser)

MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°13 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2

PLATEAU N°14 à ST MAURICE/DARGOIRE (Stade Vilette 69440)

RHONE SUD 3 ET 4 / CASCOL 5 / GIVORS 3 ET 4 / GRIGNY 3 / MILLERY VOURLES 5 ET 6

 **COMMISSION U11**

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels : les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites. Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)

Courriers reçus

CASCOL : changement horaire, lu et noté

CRAPONNE : changement horaire, lu et noté

HAUTE BREVENNE : précision lieu, lu et noté

GIVORS : l'équipe 2 est sur le plateau D353, lu et noté

VAL LYONNAIS : changement horaire, lu et noté

TREVES : pas d'équipe en pratique limitrophe, lu et noté

GIVORS : pas d'équipe en pratique limitrophe, lu et noté

TREVES : changement horaire, lu et noté

GREZIEU LE MARCHE : inscription pratique limitrophe, lu et noté

GREZIEU VARENNE : inscription pratique limitrophe, lu et noté

ST GENIS LAVAL : inscription 4 équipes pratique limitrophe, lu et noté

FC69 : changement horaire, lu et noté

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

BIGARREAUX : plateaux à Montrottier



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard
RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette
CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux
MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles
PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00
SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00
STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup
GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00
MEGINAND : plateaux à domicile à Saint Genis les Ollières à 10h00
CASCOL : équipe 5 Fem à 10h00
HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à Aveize à 10h00
FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00
GREZIEU VARENNE : plateaux à domicile à 10h00

Feuilles de matchs manquantes (1^o avertissement)

Journée 1 du 9 Mars : Plateau E311 à USDM
Plateau D313 à FCSO69

Changement heure ou lieu

Journée 3 du 23 Mars

Plateau A332 à 10h00 à Taluyers

Equipes concernées : FCSO69 1, OSGL 1, HBF 1, SOUCIEU 1

Plateau B333 à 10h00 à Messimy

Equipes concernées : VAL LYONNAIS 1, CRAPONNE 2, GRIGNY 1, STE FOY 3

Plateau C331 à 10h00 au stade du Merlo

Equipes concernées : CASCOL 4, USDM 1, OSGL 6, BIGARREAUX 2

Plateau C332 à Meys, stade de la Gare à 14h00

Equipes concernées : GREZIEU/MEYS 1, ST MARTIN HT 1, RHONE SUD 1 et 2

Plateau C333 à 10h00 au stade Trévoux

Equipes concernées : CRAPONNE 3 et 5, CASCOL 3, USMV4

Plateau D333 à 10h00 à Trèves, stade du Fautre

Equipes concernées : GREZIEU VARENNE 2, CRAPONNE 4, TREVES 1

Plateau C334 à 11h00 à Chaponost

Equipes concernées : CHAPONOST 2, VAL LYONNAIS 2, FCSO69 2

Plateau E334 à 10h00 à Haute Rivoire

Equipes concernées : HBF 3, ASMSP 2 et 3, CHAPONOST 4 Fem

Journée 4 du 30 Mars

Plateau C342 déplacé à Meys, stade de la Gare à 14h00

Equipes concernées : GREZIEU/MEYS 1, CRAPONNE 3, BIGARREAUX 2, CHAPONOST 2

Plateau E341 déplacé à Haute Brévenne

Equipes concernées : HBF 3, CRAPONNE 6, FCPA 3

Plateau E343 à 10h00 à Chaponost

Equipes concernées : CHAPONOST 4 Fem, USDM 2 Fem, GRIGNY 2, ST MARTIN HT 2

Journée 5 du 6 Avril

Plateau C353 à 10h00 à Grézieu le Marché

Equipes concernées : GREZIEU/MEYS 1, CASCOL 4, CRAPONNE 5

Plateau D353 GIVORS 2 intègre ce plateau à 10h00 à Vourles

Equipes concernées : USMV6, GIVORS 2, GIRAUDIERE 1, STE FOY 5 Fem

Pratique limitrophe : Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc **un engagement de votre part (retour de mail) auprès du Groupement avant le 29/03/19**. Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans le Groupement Brévenne.



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

48 équipes inscrites : STE FOY LYON (5), CHAPONOST (1), FCSO69 (3), CRAPONNE (6), CASCOL (5), SOUCIEU (2), SAVIGNY (1), HTE BREVENNE (2), ST MARTIN HAUT (1), BIGARREAUX (2), HAUTS LYONNAIS (1), PAYS ARBRESLE (3), RHONE SUD (2), MEGINAND (1), ST PIERRE PALUD (3), VAL LYONNAIS (2), USDM (1), GREZIEU/MEYS (1), GREZIEU VARENNE (2), ST GENIS LAVAL (4)

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus

RHONE SUD : changement horaire plateau 3, lu et noté

SOUCIEU : changement horaire plateau 7, lu et noté

BIGARREAUX : changement lieu, lu et noté

HAUTS LYONNAIS : forfait équipe 3 plateau pratique, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpilleux

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile au stade Grand Croix à Marcy, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Feuilles de match manquantes (1° avertissement)

Journée 3 du 9 Mars

Poule A SAVIGNY 1 – STE FOY LYON 2

Poule B FCSO69 2 – CHAPONOST 2

Modification d'horaire ou de lieu

Journée 1 du 2 Février

Poule A HTE BREVENNE 1 – GREZIEU VARENNE 1 reporté au 27 Avril à 10h00

Poule G ST MARTIN HAUT 2 – USMV 8 reporté au 13 Avril à 14h00

Poule G VAUGNERAY 1 – HAUTS LYONNAIS 3 reporté au 13 Avril à 14h00

Poule H GIRAUDIERE 1 – GREZIEU MARCHE 2 reporté au 23 Mars à 14h00

Poule I STE FOY LYON 4 – ST MARTIN HAUT Fem 3 reporté au 20 Mars à 15h45

Journée 2 du 9 Février

Poule I FRANCHEVILLE Fem 3 – ST MARTIN HAUT Fem 3 reporté au 23 Mars à 14h00

Journée 5 du 30 Mars

Poule B BIGARREAUX 1 – CHAPONOST 2 à 14h00 à Bessenay

Journée 6 du 6 Avril

Poule A SAVIGNY 1 – CASCOL 3 à 15h30

Poule E CHAPONOST 3 – USMV 5 à 11h00

Poule H GREZIEU MARCHE 2 – GIRAUDIERE 1 à 10h00 à Meys

Matchs non joués

Les clubs doivent s'entendre pour fixer une date au plus vite et la transmettre au Groupement.

Journée 1 du 2 Février

Poule B TREVES 1 – ST GENIS LAVAL 3

Poule E CRAPONNE 3 – GREZIEU MARCHE 1



Coupe Brévenne : 4° tour le 23 Mars 2019

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^{ème} etc... Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Le listing des licenciés avec leur photo est obligatoire.

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : goal-average particulier, épreuve de jonglerie, goal-average général.

Temps de jeu : une fois 20 minutes

Les plateaux ont été désignés par tirage au sort effectué le mardi 5 Mars au Siège du Groupement.

Le premier de chaque plateau est qualifié pour la finale qui se déroulera le 15 Juin à SAINTE FOY LES LYON.

Plateau 1 à Messimy

A : VAL LYONNAIS 2 – B : ST GENIS LAVAL 5 – C : STE FOY 2 – D : GREZIEU VARENNE 1

Plateau 2 à Grézieu le Marché

A : GREZIEU MARCHE 1 – B : HTE BREVENNE 1 – C : ST MARTIN HAUT 1 – D : MEGINAND 1

Plateau 3 à Montrottier à 10h00

A : BIGARREUX 1 – B : ST GENIS LAVAL 3 – C : CASCOL 2 – D : HAUTS LYONNAIS 2

Plateau 4 à LARAJASSE

A : US DES MONTS 1 – B – FCSO69 2 – C : USMV 3 – D : GIVORS 2

Plateaux de pratique du 23 Mars pour les autres équipes (modifications sur les plateaux 9, 10 et 11)

Afin d'utiliser au mieux cette journée, le Groupement organise pour les équipes non concernées par la Coupe des plateaux amicaux mais OFFICIELS. Il semble important d'appliquer le règlement des Coupes et donc de faire pratiquer les épreuves de jonglerie avant les matchs (un peu de pratique ne nuit pas !...). Les feuilles de match et jonglerie sont à retourner au Groupement dans les 48 heures suivant les rencontres.

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^{ème} etc... Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Le listing des licenciés avec leur photo est obligatoire.

Temps de jeu : une fois 20 minutes pour les poules de 4 et une fois 30 minutes pour les poules de 3

Plateau 1 à Savigny

A : SAVIGNY 1 – B : CRAPONNE 2 – C : FCPA 2 – D : FRANCHEVILLE 1

Plateau 2 à Cascol

A : CASCOL 3 – B : CHAPONOST 1 – C : USMV 2 – D : ST GENIS LAVAL 2

Plateau 3 à Saint Maurice sur Dargoire à 10h00

A : RHONE SUD 1 – B : GIVORS 1 – C : TREVES 1 – D : GRIGNY 1

Plateau 4 à Meginand

A : MEGINAND 3 – B : HTE BREVENNE 2 – C : CHAPONOST 2 – D : ST GENIS LAVAL 4

Plateau 5 à Craponne

A : CRAPONNE 3 – B : FRANCHEVILLE 2 – C : FCPA 3 – D : STE FOY LYON 3

Plateau 6 à Saint Romain de Popey

A : ST ROMAIN 1 – B : ST PIERRE 1 – C : USDM 2 – D : USMV 4

Plateau 7 à Soucieu à 15h00

A : SOUCIEU 1 – B : CHAPONOST 3 – C : USMV 5 – D : CASCOL 4

Plateau 8 à Trêves

A : TREVES 2 – B : USMV 8 – C : FCSO69 3 – D : ST GENIS LAVAL 6

Plateau 10 à Grézieu la Varenne

A – GREZIEU VARENNE 2 – B : ST MARTIN HAUT 2 – C : STE FOY LYON 4

Plateau 11 à Vaugneray

A – VAUGNERAY 1 – B : MEGINAND 2 – C : ST PIERRE 2-D : USMV 6



➡ COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Informations importantes

Le calendrier prévisionnel pour les tours suivants est : **28 Avril** (1/4 finales en Ballandras et U15, 1/2 finales en Monts Lyonnais et U17) et **30 Mai** (1/2 finales Ballandras et U15)

Les finales Jeunes sont prévues le 15 Juin à SAINTE FOY LES LYON et les finales Seniors sont organisées le 16 Juin à MILLERY/VOURLES.

Coupe Ballandras : 8° finale le 31 Mars

à 12h30 RHONE SUD 2 – MINEURS ST PIERRE 1

CRAPONNE 2 – STE FOY LYON 1

à 14h30 GREZIEU MARCHE 1 – VAL LYONNAIS 2

MALVAL 1 – ST MARTIN HAUT 1

MILLERY/VOURLES 3 – GIVORS 1

HAUTS LYONNAIS 3 – GIRAUDIERE 1

à 15h15 RHONE SUD 1 – CASCOL 2

CHAPONOST 2 exempt

Coupe Monts du Lyonnais : quarts de finale

le 31 Mars à 14h30 VAL LYONNAIS 3 – MEYS 1

HAUTE BREVENNE 3 – CHAPONOST 3

GIRAUDIERE 2 – US DES MONTS 2

date à définir MONTROTIER 1 – STE FOY LYON 2

Coupe Brévenne U17 : quarts de finale

le 30 Mars à 16h00 GREZIEU VARENNE 1 – HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1

le 30 Mars à 16h30 HTS LYONNAIS/GREZIEU 2 – MEGINAND 1

le 30 Mars à 17h30 PAYS ARBRESLE 1 – HTS LYONNAIS/GREZIEU

le 31 Mars à 10h00 MILLERY/VOURLES 2 – STE FOY LYON 1

Coupe Brévenne U15 : huitièmes de finale

le 30 Mars à 15h30 BIGARREAUX 1 – SC GARON 2

US DES MONTS 1 – TREVES 1

FCSO69 2 – ST MARTIN HAUT 2

ST GENIS LAVAL 3 – FCSO69 1

MEGINAND 1 – HAUTS LYONNAIS 1

le 30 Mars à 17h00 MINEURS ST PIERRE/ SAVIGNY 1 – CASCOL 3

le 20 Avril à 15h30 RHONE SUD 1 – PAYS ARBRESLE 1

date à définir ST MARTIN HAUT 1 – STE FOY LYON 2